

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers

Service Proximité et Vie Citoyenne

Contact : Madame PAVIC Maëlle

Tel : 02 97 35 32 92

Mail : monquartier@mairie-orient.fr

Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville

Réunion du 1^{er} juin 2023 à 18h30, à l'Hôtel de Ville, salle Simone Le Port.

Présents

Les Conseillers : Mme BEDOUCHE Dominique, Mme COAT Véronique, Mme COUPIER Erell, M. DUBOIS Jacques, M. GENTRIC Michel, Mme HERMARY Muriel, M. LE GOFF Jean-François, Mme LE ROUX Lydie, M. OLIVIERI Jean-Philippe, M. SOUBIGOU Albert

Les excusés : Mme ANDREANI Marie-Isabelle, Mme GALLIOT Sophie, M. LE CLAINCHE Jacques, M. VIALE Thierry.

Les élus : M. Stéphane Daniel, adjoint à la Vie de Quartiers et à la Démocratie Participative.

Les services : M. Jérôme Soudan et Mme Maëlle Pavic pour le Service Proximité et Vie Citoyenne.

Retours sur la plénière du 30 mars

La réunion plénière s'est déroulée en deux temps ;

- Un premier temps de présentation des actions et projets portés par chaque CCQ
- Un deuxième temps dédié à la présentation du projet « Mon centre-ville de demain », par Laure Dechavanne, adjointe déléguée aux Mobilités, à la Voirie, à l'Espace public, aux Espaces Verts, à la Reconquête végétale et à la Politique numérique.

Retours sur le temps inter-CCQ :

Les membres du Conseil Citoyen de Quartier présents ont apprécié prendre connaissance des actions menées par les autres CCQ. Ils ont remarqué certains points communs aux 5 Conseils mais également des projets propres à chacun. Certains d'entre eux paraissent très actifs.

Des membres du CCQ du centre-ville expliquent que leur territoire leur apparaît plutôt comme un lieu de passage de tous qu'un quartier « village », ce qu'ils perçoivent comme une difficulté pour créer des actions à la rencontre des habitants. Ils sont cependant motivés pour travailler sur ce projet.

Les conseillers souhaiteraient également qu'une déambulation avec le maire soit organisée sur leur territoire.

Stéphane Daniel annonce qu'une nouvelle réunion plénière, ouverte au public, devrait être programmée en décembre. Un des objectifs de cette rencontre sera de recueillir les avis des membres sur le dispositif ; ses points positifs, ses axes d'amélioration. Ces retours seront pris en compte par les élus et le Service Proximité et Vie Citoyenne qui mènent dès à présent une réflexion sur les modalités du prochain mandat.

Retours sur le temps de présentation du projet « Mon centre-ville de demain » :

Sur la forme, les membres du CCQ ont trouvé intéressant d'être informés en amont de la réunion publique du 13 avril. Cela leur a permis d'échanger avec les habitants sur le sujet et de les informer de cette réunion à venir.

Certains ajoutent que, par contre, la communication sur les réunions programmées à l'intention des riverains des rues impactées par le projet mériterait d'être améliorée. Ils ont pris connaissance de ces informations par un affichage sur des portes d'immeuble. Une habitante de la rue des Fontaines indique qu'en raison des intempéries les affiches avaient disparues en une demi-journée.

Sur le fond, suite à la présentation du projet aux lorientais, les conseillers font les retours suivants :

- Des riverains expriment leur mécontentement sur la mise en place d'un seul macaron par foyer ; ce point pourra-t-il être revu ou est-ce que la décision est définitive ?
- Des commerçants ont lancé une pétition contre le projet ; ont-ils été entendu ?

Stéphane Daniel rappelle que le projet tel qu'il a été présenté est le fruit d'un travail de concertation continue depuis l'automne 2021. Ce projet sera réalisé par étape, avec toujours une première phase d'expérimentation qui fera l'objet d'une évaluation. Des ajustements pourront être réalisés au besoin, tenant compte des retours des groupes de travail mobilisés sur ce sujet.

Le calendrier prévisionnel de réalisation du projet « Mon centre-ville de demain » comprend 5 phases, de juillet 2023 à l'automne 2024 :

- 1ère étape dès juillet 2023 :
 - Expérimentation de la piétonnisation de l'axe Le Bourgo / Nayel et de la place Polig Montjarret.
 - Expérimentation du plan de circulation.
- 2ème étape en novembre 2023 :
 - Expérimentation de la piétonnisation de la rue de la Patrie, des passages du Blavet et de la Comédie, et de la contre-allée place Anatole Le Braz.
 - Mise en service du parking en enclos place Alsace Lorraine (120 places) et Tour des Portes (120 places).
 - Mise en place du stationnement à durée limitée dans l'hypercentre (1H30) et la zone Nord (3H00).
- 3ème étape début 2024 :
 - Mise en service du parking en enclos Arcades (140 places).
 - Aménagement de la place Polig Montjarret.
 - Aménagements cyclables rues de l'Enclos du Port et Jules Legrand.
- 4ème étape au printemps 2024 :
 - Mise en place du stationnement à durée limitée dans la zone Sud (3H00).
- 5ème étape à l'automne 2024 :
 - Mise en service des parkings en enclos Boulevard Joffre (120 places) et Gare Nord (150 places).
 - Mise en place du stationnement à durée limitée dans les zones Est et Ouest (3H00).

Les groupes de travail inter-CCQ

Groupe de travail « Mon centre-ville de demain »

Pour suivre l'expérimentation du projet Mon centre-ville demain et dans la logique de concertation continue, la ville souhaite mobiliser plusieurs groupes de travail :

- Le comité de suivi déjà en place depuis le début du projet
- Un groupe de travail avec les commerçants (1 représentant par rue concernée)
- Un groupe de travail avec les membres des CCQ (dans l'idée, deux représentants par CCQ)

Ce groupe de travail se réunira une première fois pour une réunion de présentation puis à l'issue de chacune des 5 phases d'expérimentation du projet.

L'idée est de recueillir les avis, suivre les résultats des changements opérés et de procéder à des ajustements si nécessaire.

Mme Bedoucha, M. Gentric et Mme Le Roux sont intéressés par ce groupe de travail.

Groupe de travail sur le projet social

La direction des solidarités connaît actuellement un changement profond et réoriente son action sur les solidarités autour d'un nouveau projet social pour 2023-2026.

Elle souhaite faire participer les CCQ à une réflexion sur ces trois axes prioritaires d'intervention :

- Une politique volontariste en faveur des seniors, des personnes isolées et des personnes en situation de handicap
- Prévenir et lutter contre la précarité et la pauvreté des lorientais
- L'insertion sociale et socio-professionnelle par le logement et la santé

Un atelier de travail inter-CCQ est programmé pour cela le jeudi 15 juin.

M. Rotru, M. Luca, Mme Le Roux, M. Le Goff, M. Le Clainche, Mme Hermary et M. Dubois souhaitent participer à cet atelier.

Le budget participatif

Budget participatif 2022 :

Calendrier prévisionnel de la réalisation des projets

Avril : Aire de jeux inclusive, parc Jules Ferry

Juin : Box à vélos sécurisés : 13 box dont 2 installés sur le territoire du CCQ du centre-ville (1 box pour 2 vélos classiques, 1 box pour 2 vélos cargo)
Feux inclusifs (sonores) : équipement installé sur les 42 feux appartenant à la Ville répartis sur 8 carrefours

Septembre : Fresque géante, 9 quai de Rohan
Parcours patrimonial, centre-ville
Espace barbecue de Kervéanec
Four à pain de Kerguillette

4^e trimestre : Kiosque à musique de Kervéanec

Mai-Juin 2024 : #LORIENT en lettres géantes, réalisées par l'UIMM, centre-ville

Les membres des CCQ seront invités à l'inauguration des projets situés sur leur territoire.

Budget participatif 2023 :

Du 4 janvier au 20 février, 45 projets ont été déposés. Le comité d'examen et de suivi du budget participatif composé d'élus, de représentants de services de la ville et de conseillers citoyens de quartier s'est réuni le 12 avril pour vérifier la recevabilité de ces projets au regard de règlement intérieur du dispositif.

Au final, 20 projets sont soumis à la votation des lorientais et lorientaises du 22 mai au 11 juin, en ligne sur la plateforme jeparticipe.lorient.bzh ou par papier. Pour ce faire, un bulletin de vote est disponible dans le Lorient Mag et des urnes sont à disposition dans 15 lieux de la ville ; les cinq centres sociaux, les 3 médiathèques, le conservatoire, la Maison du projet, la Maison des associations, le CCAS, la Passerelle, l'EHPAD de Kervéanec et l'accueil de la mairie.

Une urne sera également mise en place sur le marché de Merville le samedi 10 juin, avec une permanence des élus.

Ces modalités de vote tiennent compte des suggestions apportées par les membres des CCQ à l'issue de la précédente édition.

Le carnaval de Lorient

La 30^{ème} édition marquait le retour du carnaval, absent depuis 2019 en raison de la crise sanitaire. Le thème était « retour jusqu'aux années 90, avez-vous gardé au grenier vos costumes d'éditions précédentes ? ». Le 25 mars, 1 800 carnavaliers ont défilé dans les rues de Lorient sous les yeux d'environ 4 000 spectateurs.

Un appel aux bénévoles avait été fait auprès de l'ensemble des CCQ pour accompagner et sécuriser les abords des chars. L'expérience a été appréciée par les personnes présentes.

Des membres du CCQ du centre-ville ont assisté au carnaval en tant que spectateurs. Ils soulignent le caractère « populaire » de l'évènement, rassemblant un public varié dans un esprit festif. Ils ont

également noté l'intervention rapide des services techniques et de propreté permettant de rétablir rapidement les conditions d'usage habituelles du centre-ville.

Les actualités de la ville et du quartier

Les animations du territoire

Erell Coupier, membre du CCQ, présente aux membres du CCQ la « fête estivale du quartier des 4 vents » créée à l'initiative d'un collectif de voisins dont elle fait partie. Cette animation, gratuite et ouverte à tous, aura lieu le dimanche 9 juillet sur l'esplanade de la salle Omnisports.

Pour mener à bien ce projet, les organisateurs ont sollicité le « Fond de Participation des Habitants » de la ville. Ce dispositif leur permet un soutien financier et matériel de la mairie.

Le Service Proximité et Vie Citoyenne fera une présentation plus détaillée de ce dispositif lors du prochain Conseil Citoyen de Quartier.

Sollicitation des membres du CCQ

Lors de la réunion de préparation du Conseil Citoyen de Quartier les référents du groupe d'animation ont souhaité mettre à l'ordre du jour certains points de réglementation.

- Réglementation zone 30

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/ h.

Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes. Les piétons circulent sur les trottoirs mais peuvent traverser où ils le souhaitent ; les automobilistes sont tenus de leur céder le passage.

- Réglementation applicable aux vélos au niveau des passages piétons

De manière générale, le cycliste qui souhaite emprunter un passage piéton doit descendre de son vélo et mettre le pied à terre. Il est alors assimilé à un piéton et peut traverser sur le passage protégé en étant prioritaire sur les véhicules.

Dans la situation particulière où une bande cyclable est matérialisée parallèlement au passage piéton, le cycliste peut rester sur sa selle et, dans ce cas précis, il n'emprunte pas le passage dédié au piéton mais celui dédié aux vélos qui se trouve juste à côté. Il n'est cependant pas prioritaire par rapport aux véhicules. En l'absence de disposition particulière, c'est la réglementation de la priorité à droite du code de la route qui s'applique.

Au sujet du partage de la rue entre les usagers, des informations complémentaires sont disponibles dans « La charte de la rue lorientaise », consultable sur le site de la ville à l'adresse www.lorient.bzh/chartedelarue. Le service mobilité de la ville de Lorient peut également répondre aux questions relatives à l'usage du vélo.

Michel Gentric, membre du CCQ et du CLAAV (Collectif Lorient Agglomération à vélo), ajoute que l'application « Vigilo », disponible sur android, permet aux cyclistes de signaler les problématiques rencontrées sur le territoire de Lorient Agglomération.

- Autres points abordés par les membres du CCQ lors de la réunion

- Le boulevard Cosmao Dumanoir représente un danger pour les cyclistes et doivent être réaménagés. Les membres du CCQ s'interrogent sur la date de réalisation des travaux.
- Boulevard du Scorff, des usagers piétons et cyclistes qui empruntent ce trajet pour se rendre au travail souhaiteraient que l'éclairage soit renforcé.
- L'extinction de l'éclairage public à 23h00 au centre-ville peut créer un sentiment d'insécurité, notamment car il est plus difficile d'identifier les obstacles sur l'espace public.
- Place Alsace Lorraine, lorsque des obsèques ont lieu à l'église Saint-Louis la problématique d'un stationnement disponible à proximité est fréquemment remontée par la famille du défunt.

Les actualités du CCQ

Point sur les groupes de travail mis en place

Des membres du CCQ ont été à l'initiative de plusieurs projets pour aller à la rencontre des habitants et commerçants du territoire, mais pour l'instant, les actions restent à construire.

Il est décidé de ne pas poursuivre le projet d'organisation d'une rencontre avec les associations de commerçants.

Création d'un groupe de travail sur le thème des déambulations

Les membres du CCQ présents lors de la réunion s'accordent à dire que s'il est vrai que le cœur du centre-ville est connu de tous, ce n'est pas le cas pour l'intégralité du territoire. La mise en place de marches exploratoires paraît donc un moyen approprié afin de découvrir ou faire découvrir une partie du territoire du CCQ ; observer ses atouts, ses points d'amélioration, tout en allant à la rencontre des habitants.

Une réunion va être proposée très prochainement afin de travailler sur cette thématique.

Les prochaines dates du Conseil Citoyen de Quartier :

- Jeudi 15 juin à 18h30, Cité Allende : atelier inter-CCQ sur le projet social de la ville de Lorient
- Mercredi 11 octobre à 18h30 : prochaine réunion du CCQ Centre-Ville.
Cette date sera reconfirmée début septembre.